

Chapitre 01 LES AGENTS ÉCONOMIQUES ET LES DIFFÉRENTS TYPES DE BIENS ET SERVICES

Ressources notionnelles complémentaires

La **production** (selon l'INSEE), désigne l'activité économique socialement organisée consistant à créer des biens et des services s'échangeant habituellement sur le marché ou obtenus à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché.

- **La production non marchande :**

La production des services publics est une production non marchande parce qu'elle n'est pas vendue sur un marché. Plus précisément, elle est fournie gratuitement aux usagers ou quasi gratuitement, c'est-à-dire à un prix inférieur à son coût de production – statistiquement, inférieur à 50 % du coût de production.

Ces productions (productions non marchandes) sont financées par des impôts et des cotisations sociales, calculés sur la base des revenus du travail. Ces deux sources (de financement) forment les prélèvements obligatoires.

Toutes les production non marchande ne son pas l'œuvre des administrations publiques d'autres institutions y contribuent tel que des services rendus par des associations (administrations privées), par les actions bénévoles : nettoyage de plages après une marée noire, cours reçus dans le cadre d'une association sportive (la cotisation ne correspond pas nécessairement au coût de cours achetés à un professeur).

- **La diversité des organisations productives**

	Organisations marchandes	Organisations non marchandes
Secteur privé	Entreprises privées Coopératives Mutuelles	Associations
Secteur public	Entreprises publiques	Administrations publiques : - nationales - territoriales - de Sécurité sociale

Globalement, les entreprises publiques produisent des services tout comme les associations et les administrations publiques. Parmi les entreprises privées, les coopératives et les mutuelles, on trouve des producteurs de biens et des producteurs de services.

Les productions marchandes sont financées par la vente des produits, c'est-à-dire grâce au chiffre d'affaires. Les productions non marchandes sont financées par les prélèvements obligatoires (administrations publiques) et les dons et subventions (associations).

Exemples illustrant chacune des organisations

	Organisations marchandes	Organisations non marchandes
Secteur privé	Entreprises privées : Appel, Renault, Bigard, Mars, Mattel, Samsung, Coopératives : plusieurs types de coopératives existent tel que les coopératives agricole ex Tereos (dans le sucre) Sodiaal (dans le secteur du lait). Les banques coopératives (ex Crédit Agricole, Crédit Mutuel) ou encore les coopératives commerçants (ex. E-Leclerc, Système U) Mutuelles : ex Maif, Macif, Maaf, Matmut, GMF...	Associations : Action contre la faim, la Croix Rouge Française, l'Ecole à l'Hôpital, Association nationale des parents d'enfants aveugles,
Secteur public	Entreprises publiques : RATP, SNCF, France Télévision, EDF, La Poste, La Française des jeux...	Administrations publiques : - nationales Etat, Education Nationale - territoriales département, communes - de Sécurité sociale

• LES APU

Administrations publiques : Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.

Les administrations publiques APU sont des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands destinées à la collectivité.

Ce secteur regroupe essentiellement trois grands types d'unités :

○ **les administrations publiques centrales.**

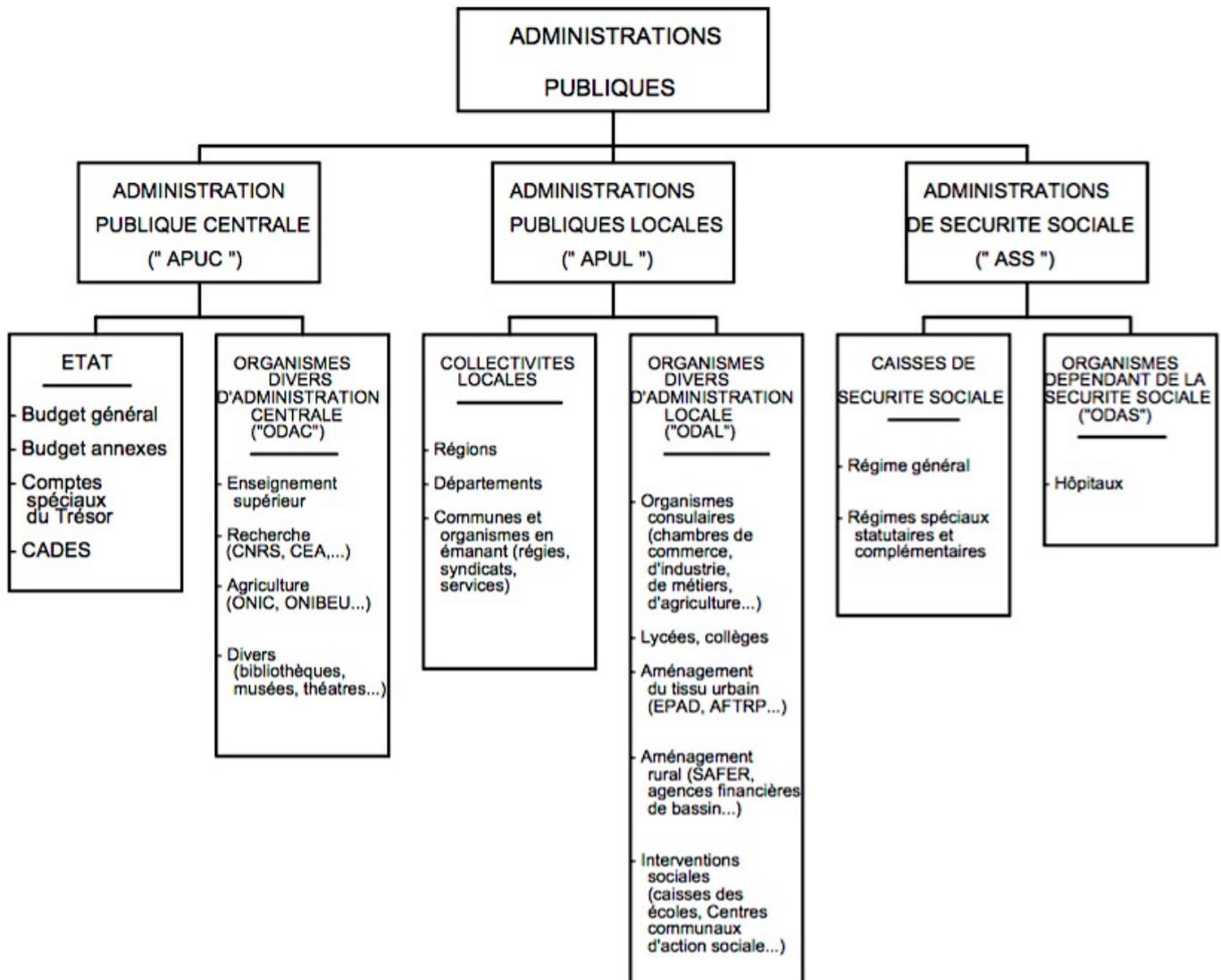
Ce sous secteur regroupe les administrations centrales de l'Etat (les principaux ministères assurant les fonctions régaliennes de l'Etat, justice, police, armée, éducation) et les organismes divers à compétence spécialisée qui en dépendent directement (universités, ANPE, théâtres nationaux, musées...).

○ **Les administrations publiques locales.**

Elles regroupent les collectivités locales (régions, départements, communes), à compétence générale étendue à une partie du territoire et les organismes divers d'administration locale à compétence spécialisée (DDE - Direction départementale de l'équipement -, état civil, théâtres municipaux...).

○ **Les administrations de sécurité sociale.**

Elles se composent des régimes d'assurance sociale qui distribuent des prestations sociales à partir des cotisations sociales obligatoires, ainsi que les organismes qui dépendent des assurances sociales (hôpitaux publics...).



- **Le solde public** est le solde du budget de toutes les Administrations publiques. Il s'agit de la différence entre les recettes perçues par les APU et leurs dépenses. Si le solde est positif, les APU sont en situation de capacité de financement, et l'on parle d'excédent public. Si le solde est négatif, les APU sont en situation de besoin de financement, et l'on parle de déficit public.
- **La dette publique** est celle de toutes les APU. Seul le capital emprunté est comptabilisé (les intérêts ne sont pas inclus dans le calcul de la dette). Selon l'INSEE, la dette « ne comprend pas l'ensemble des passifs financiers mais uniquement les numéraires et dépôts, les titres autres qu'actions que sont les bons du Trésor (BTF et BTAN), les obligations assimilables du Trésor (OAT), les Euro medium term notes (EMTN), ainsi que les emprunts ; en sont exclus les produits dérivés et les autres comptes à payer et à recevoir ». Il y a plusieurs règles de calcul de la dette. Il s'agit d'une dette : 1) brute, dans la mesure où on ne soustrait pas les actifs financiers des administrations publiques des éléments de passif de l'État ; 2) consolidée : les éléments de dette des administrations entre elles ne sont pas comptabilisés dans la dette publique.
- **Définition du déficit public :**

Le déficit public est égal aux recettes moins les dépenses publiques (recettes < dépenses).

Le déficit public augmente en période de récession car les dépenses publiques, notamment sociales, progressent alors que les recettes fiscales diminuent. Ce déficit peut être aggravée par les plans de relance.

- **Déficit public au sens de Maastricht** : besoin de financement des administrations publiques une fois corrigé des intérêts sur swaps de dettes. Il mesure la différence entre l'ensemble des dépenses courantes des administrations publiques, de leurs dépenses d'investissement non financier et des transferts en capital qu'elles effectuent, d'une part, et l'ensemble de leurs ressources non financières, d'autre part.

- **Allocation des ressources**

Manière dont les biens et services (nécessairement rares) sont répartis entre les différents utilisateurs possibles. On entend le plus souvent par cette expression la façon dont les ressources productives (les **facteurs de production**) sont utilisées.

- **Association**

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (loi Waldeck-Rousseau) en France, une association est libre de s'organiser comme elle l'entend (sous réserve du respect des lois).

Pour fonder une association, il faut qu'un **contrat** soit signé au moins entre deux personnes. Ce **contrat** constitue les statuts de l'association. Les buts de cette association sont à priori non lucratifs, ce qui signifie qu'elle ne peut distribuer des bénéfices à ses membres (cela permet d'échapper à l'impôt sur les bénéfices). Ceci ne veut pas dire qu'une association ne fasse pas de bénéfices. Dans certains cas de figure, une association peut être qualifiée d'association à but lucratif, elle sera donc imposée sur ses bénéfices.

- **Balance commerciale**

Document comptable dans lequel on enregistre les échanges de **biens** entre la France et l'**extérieur**. Son **solde** peut être **excédentaire** lorsque les **exportations de biens** sont supérieures aux **importations** ou **déficitaire** dans le cas contraire.

Cette balance commerciale constitue le haut d'un document comptable plus complet : la **balance des paiements**.

- **Balance des transactions courantes**

Document comptable dans lequel on enregistre certains types d'échanges entre la France et l'**extérieur**. On y trouve :

- des échanges de **biens** : **exportations** et **importations** de marchandises constituant la **balance commerciale**;
- des échanges de **services** : transports internationaux, voyages liés au tourisme international, **services** de toute nature aux **entreprises**,...;
- des échanges de **revenus** : du **travail** : **revenus** des travailleurs transfrontaliers; du **capital** : **intérêts** et **dividendes** versés à l'étranger ou reçus de l'étranger;
- des transferts courants : des **administrations publiques** : contributions de la France aux organisations internationales (ONU, FMI, **UE**, ...), subventions reçues de l'**UE**; des autres secteurs : envoi de fonds des travailleurs immigrés dans leur pays d'origine, dons humanitaires,...

Son **solde** peut être **excédentaire** lorsque les crédits (opérations qui génèrent des entrées de **monnaie** dans le pays) sont supérieurs aux débits (opérations qui génèrent des sorties de **monnaie** du pays) ou **déficitaire** dans le cas contraire.

Cette balance des transactions courantes constitue le haut d'un document comptable plus complet : la **balance des paiements**.

- **Fonctions économiques de l'État**

L'économiste américain Richard Musgrave attribue trois fonctions économiques à l'État :

- l'**allocation des ressources**
- la **répartition** des richesses
- la **stabilisation de l'activité**

- **Politique budgétaire**

Politique économique qui passe par la modification du **budget de l'État** pour atteindre ses objectifs. On peut jouer sur les recettes du budget et/ou sur les dépenses budgétaires. Les objectifs peuvent être :

- de **relancer la croissance économique** lorsqu'elle s'essouffle. On choisira alors d'augmenter les dépenses publiques et/ou de réduire les **prélèvements obligatoires**, quitte à creuser le **déficit budgétaire**;
- de **ralentir la croissance économique** lorsqu'il y a un emballement de celle-ci. On choisira alors de réduire les dépenses publiques (ou de limiter leur évolution) et/ou d'augmenter les **prélèvements obligatoires**;
- de **réduire la dette publique et le déficit du budget de l'État**. Les méthodes mises en œuvre seront les mêmes que pour l'objectif précédent.

- **Politique conjoncturelle**

Politique économique dont les objectifs sont à court terme. Les instruments privilégiés de cette politique sont la **politique budgétaire** et la **politique monétaire**.

- **Politique monétaire**

Politique visant à contrôler la **création de monnaie**. Cette politique est menée par la **banque centrale** et peut avoir les objectifs suivants :

- limiter la **création monétaire**. Il faudra pour cela limiter l'offre de **monnaie banque centrale** sur le **marché monétaire** et augmenter le **taux d'intérêt directeur**;
- stimuler la **création monétaire**. Il faudra pour cela augmenter l'offre de **monnaie banque centrale** sur le **marché monétaire** et réduire le **taux d'intérêt directeur**;
- éviter les faillites bancaires. La **banque centrale** joue alors son rôle de **prêteur en dernier ressort**. Les méthodes mises en œuvre seront les mêmes que pour l'objectif précédent.

- **Politique structurelle**

Politique économique dont les objectifs sont à long terme. Parmi les principales politiques structurelles, on peut citer la politique agricole, la politique industrielle, la politique de la recherche,...

- **Pouvoirs publics**

Expression désignant les autorités dont la fonction est de faire appliquer les lois et règlements en vigueur sur un territoire national.

- **Prélèvements obligatoires**

Ensemble des **impôts** et des **cotisations sociales** perçus par les **administrations publiques**.